

Annie Desnoyers

2025/03/17

☰ Grammaire ☰ Orthographe ☰ Participe passé

Perspectives universitaires sur la réforme de l'accord du participe passé

Dossier sur la réforme de l'accord du participe passé

À la suite de la Table ronde sur la réforme de l'accord du participe passé, tenue le 27 septembre 2023 à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal (UdeM), l'équipe éditoriale de *Correspondance* a proposé^[1] aux panélistes de transposer à l'écrit leur intervention principale. Le but : offrir au lectorat de la revue un dossier étoffé sur le sujet, en abordant la question sous différents angles. Cette offre a été acceptée avec enthousiasme et a conduit à la publication d'une série de cinq articles, dont celui-ci. En tant que membre de l'équipe organisatrice et présentatrice de la table ronde^[2], je retrace ici la genèse de cet événement, qui a suscité un intérêt inattendu, et je reprends l'introduction faite au public pour situer les échanges sur ce sujet, rappelons-le, hautement symbolique dans la norme du français écrit.

Une table ronde sur un sujet « si pointu » : pourquoi et pour qui?

C'est sous l'impulsion de Mario Désilets, didacticien du français retraité de l'UdeM, qu'une équipe s'est formée au sein de la Faculté des sciences de l'éducation pour trouver une façon de (re)mettre « sur la table » le sujet de la réforme de l'accord du participe passé. L'objectif, ou le défi, était de poser un regard universitaire sur une question linguistique et éducative d'actualité qui, bien que pouvant paraître pointue, suscite l'intérêt, voire soulève les passions dans la population francophone. Dans les dernières années et encore récemment, plusieurs débats à saveur sensationnaliste ou émotive ont eu lieu sur le sujet dans les médias traditionnels et sociaux, et l'équipe avait le désir de proposer une contribution intellectuelle originale : un événement pour le bien commun, afin que chaque personne présente puisse réfléchir au-delà des émotions et prendre connaissance des faits et des résultats de la recherche, dans le but de s'informer, de développer son esprit critique et de se forger une opinion en toute connaissance de cause.

Les panélistes de la table ronde du 27 septembre 2023, Marie-Claude Boivin et Mario Désilets, de l'équipe de la Faculté des sciences de l'éducation, ainsi que Sophie Piron, professeure à l'Université du Québec à Montréal, et Joël Thibeault, professeur à l'Université d'Ottawa, ont donné différents points de vue de spécialistes, en toute liberté de penser et de s'exprimer, et ont anticipé les défis à venir. Ils et elles ont abordé le sujet par le biais de questions linguistiques (notamment syntaxiques) et de didactique des langues ainsi qu'en faisant reposer leurs propos sur la description de faits sociolinguistiques et de linguistique historique et sur des concepts comme la citoyenneté linguistique.

Pendant les discussions, chaque personne est intervenue sur les différentes idées exposées, mais une question principale a été approfondie par chaque panéliste. Ces quatre questions étaient les suivantes :

- Pourquoi cette réforme est-elle souhaitée par plusieurs linguistes et pédagogues?, traitée par Mario Désilets;
- Quels aspects historiques et sociolinguistiques éclairent le débat?, explorée par Sophie Piron;
- Quelles sont les conséquences de cette proposition sur la cohérence du système linguistique?, examinée par Marie-Claude Boivin;
- Sur le plan didactique, comment peut se mettre en œuvre une telle réforme dans les classes? Comment peut-on sensibiliser les élèves aux enjeux linguistiques

sociétaux qui, à l'instar de cette réforme, les touchent particulièrement?, développée par Joël Thibeault.



Photo : Amélie Philibert

La table ronde, riche en échanges, a été orchestrée par Karine Pouliot, responsable des mesures de soutien en français au Centre de formation initiale des maîtres et membre de l'équipe de la Faculté des sciences de l'éducation. De gauche à droite sur l'estrade : Karine Pouliot, animatrice, et les panélistes Marie-Claude Boivin, Sophie Piron, Mario Désilets et Joël Thibeault.

En vue d'atteindre son objectif, l'équipe de la Faculté des sciences de l'éducation avait pris un risque et osé inviter le grand public à sa table ronde pour discuter en ses murs du changement d'un aspect emblématique de la norme du français écrit, le fameux accord du participe passé. Cette audace a été récompensée : la salle de 160 places était comble malgré un sujet qui pouvait sembler rébarbatif, et l'engagement de l'auditoire était tel que, même après la période de questions et la clôture de l'évènement, les gens ne quittaient plus la salle, chacun et chacune souhaitant continuer à échanger sur le sujet. Ce public s'est révélé très varié : des membres de la communauté UdeM bien sûr, de diverses facultés et de différents statuts, mais aussi des gens de tous horizons, notamment des journalistes et du personnel enseignant des écoles, des cégeps et d'autres universités ainsi que des personnes représentant des associations d'enseignants et enseignantes de français.

L'évènement a fait l'objet d'une attention médiatique : une [couverture en direct par la radio de Radio-Canada](#), une [entrevue le lendemain aussi par Radio-Canada](#) et, plus localement, un [article dans UdeMNouvelles](#).

En fin de compte, la table ronde a été une occasion pour l'UdeM de jouer pleinement son rôle intellectuel dans la cité, en mettant au service d'un auditoire diversifié des connaissances scientifiques sur la langue française. Cet évènement témoigne également de l'importance de la Faculté des sciences de l'éducation dans l'engagement de l'UdeM pour la promotion et la valorisation du français, ce qui a valu à l'équipe organisatrice, à l'UdeM, le [Prix du recteur 2024 dans la catégorie Valorisation de la langue française](#).



Photo : Amélie Philibert

La salle de 160 places était comble, rassemblant un public varié composé de membres de la communauté UdeM, de journalistes, d'enseignantes et d'enseignants des différents ordres ainsi que de personnes représentant des associations professionnelles.

Introduction à la table ronde

Cette photo prise dans un abribus à Montréal ouvrait le sujet de la soirée pour illustrer combien le thème choisi peut, en raison de sa complexité, induire un niveau d'insécurité linguistique élevé dans notre société. Cet exemple parmi d'autres montre que cette insécurité peut être vécue non seulement chez les individus, mais aussi dans

le cas d'organisations qu'on imagine pouvoir disposer de ressources professionnelles (par exemple pour la révision ou la traduction).



Figure 1

Publicité de l'organisme canadien Digital Moment, en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO

Des informations factuelles ont ensuite été fournies au public pour lui permettre de suivre les interventions des panélistes. Elles sont enrichies ici par d'autres données disponibles au moment de la rédaction du présent article, par exemple sur de nouveaux soutiens à la réforme proposée. Des questions concernant le contexte québécois sont également soulevées.

En quoi consiste cette réforme?

Il s'agit de maintenir les deux règles de base de la conjugaison des verbes à des temps

composés et d'éliminer toutes les exceptions. Selon la réforme, dans un temps verbal composé avec l'auxiliaire *avoir*, le participe passé **peut** toujours rester invariable. Par exemple, *j'ai lu* devient une forme fixe comme dans la conjugaison des autres temps verbaux : *je lis, je lisais, je lirai, je vais lire*. Puis, dans un temps verbal composé avec l'auxiliaire *être*, qu'il soit pronominal ou non, le participe passé **peut** toujours s'accorder avec le sujet. Par exemple, *je suis revenue/revenu* ou *je me suis souvenue/souvenu* (et, par conséquent, *elles se sont parlées* sur le modèle de *elles se sont vues*) comme dans tout attribut ou forme passive : *je suis dodue/dodu* ou *je suis lue/lu*. Il est important de noter qu'il s'agit d'une ouverture de la norme et que c'est l'usage qui tranchera à long terme. L'esprit de la réforme proposée ne consiste pas à changer des règles strictes pour d'autres règles strictes.

Quelles sont les instances qui la proposent, qui l'appuient?

Sur la base, entre autres, des travaux du groupe panfrancophone Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui publiés en 2012 (1^{re} édition) et 2013 (2^e édition), des instances internationales et locales ont manifesté leur appui au cours des années : en 2013, 2018 et 2023, le **Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles**; en 2014, le **Conseil international de la langue française**; en 2016 et 2018, la **Fédération internationale des professeurs de français**; en 2018 également, l'Association belge des professeurs de français; puis, en 2021, l'**Association québécoise des professeur.e.s de français**.

Au moment de la table ronde en septembre 2023, il n'était pas encore connu que les instances suivantes allaient emboîter le pas : à la fin de l'année 2023, l'**Association française pour l'enseignement du français**; en 2024, l'**Association québécoise pour l'enseignement du français langue seconde** ainsi que le **Conseil scientifique de l'éducation nationale** du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (en France). À l'inverse, reste toujours depuis la table ronde la même question à propos de l'Office québécois de la langue française : quand annoncera-t-il au public la réforme proposée, comme l'a fait à trois reprises déjà depuis 12 ans son organisation sœur en

Belgique francophone? Par ailleurs, d'autres instances ont commencé depuis leur réflexion sans avoir pris position, comme l'[Association des professeurs de français du Bénin](#) depuis la fin de l'année 2023.

On peut s'assurer d'être à jour en tout temps à propos des instances qui appuient la réforme en consultant la page [La réforme de l'accord du participe passé : une réforme recommandée](#) du site Web du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français.

Y a-t-il des ouvrages de référence qui en tiennent compte?

Au moment de la table ronde et à ce jour encore (à notre connaissance), deux références grammaticales mentionnent la réforme : *La Grande Grammaire du Français* (p. 283 du 1^{er} tome de la version imprimée) et la 2^e édition du volume 2 de la *Grammaire française* (p. 372) de l'une des panélistes, Sophie Piron. En outre, les autrices du manuel universitaire *Le français apprivoisé* ont annoncé que, dans la prochaine édition (la sixième), la réforme de l'accord du participe passé y aurait sa place.

La question des autres références reconnues au Québec demeure ouverte (au moment de la table ronde et depuis) : est-ce que, par exemple, Antidote, le *Multidictionnaire de la langue française*, Usito ou la Vitrine linguistique vont bientôt intégrer en leurs pages la réforme de l'accord du participe passé comme ouverture possible de la norme de la langue française?

C'est sur ces mots que les discussions de la table ronde ont commencé.



Les informations offertes au public de la Table ronde sur la réforme de l'accord du participe passé et présentées dans la seconde partie de l'article visent également à éclairer la lecture du dossier constitué des contributions des panélistes, énumérées dans l'encadré ci-dessous. À travers cette série d'articles, nous espérons ainsi offrir

une vision nuancée en explorant les diverses dimensions et implications de la réforme proposée. Toutes les personnes ayant pris part à l'organisation de la rencontre se joignent à moi pour exprimer ce souhait : nourrir la compréhension et encourager la réflexion au-delà de notre évènement.

Le présent article fait partie du *Dossier sur la réforme de l'accord du participe passé*. Voici les quatre autres contributions au dossier.

« **Pourquoi une réforme de l'accord du participe passé est-elle souhaitée par plusieurs linguistes et pédagogues?** », par **Mario Désilets**, didacticien du français, retraité de l'Université de Montréal

« **Les limites de la proposition de réforme de l'accord du participe passé au regard du fonctionnement de la langue** », par **Marie-Claude Boivin**, professeure titulaire à l'Université de Montréal, et **Reine Pinsonneault**, professeure associée à l'Université du Québec à Montréal

« **Éclairage historique sur l'accord du participe passé : les tribulations d'une règle culte qui ne parvient pas à évoluer** », par **Sophie Piron**, professeure à l'Université du Québec à Montréal

« **Mettre en œuvre une éducation à la citoyenneté dans le cours de français : et si la réforme de l'accord du participe passé nous en offrait la possibilité?** », par **Joël Thibeault**, professeur à l'Université d'Ottawa, et **Catherine Maynard**, professeure à l'Université du Québec à Montréal



Références

ABEILLÉ, Anne, et Danièle GODARD (dir.) (2021). *La Grande Grammaire du Français*

, Arles, Actes Sud, 2 628 p.

CLAMAGERAN, Sylvie, Isabelle CLERC, Monique GRENIER et Renée-Lise ROY (2020). *Le français apprivoisé*, 5^e éd., Montréal, Modulo, 376 p.

GROUPE QUÉBÉCOIS POUR LA MODERNISATION DE LA NORME DU FRANÇAIS (2024). *La réforme de l'accord du participe passé : une réforme recommandée*, [En ligne]. [<https://www.gqmnf.org/ParticipePasse.html>] (Consulté le 19 février 2025).

GRUAZ, Claude (dir.) (2013). *L'accord du participe passé*, 2^e éd., Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 60 p.

PIRON, Sophie (2022). *Grammaire française. Perfectionnement – Volume 2*, 2^e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 400 p.

- 1 NDLR : L'autrice a choisi d'appliquer les règles proposées par la réforme de l'accord du participe passé dans le présent article, mais aucun participe passé n'est orthographié différemment dans le texte. [\[Retour\]](#)
- 2 En plus de l'initiateur du projet, Mario Désilets, et moi-même, l'équipe organisatrice comptait Karine Pouliot, responsable des mesures de soutien en français au Centre de formation initiale des maitres, Marie-Claude Boivin, professeure titulaire au Département de didactique et vice-doyenne associée à la langue française de la Faculté des sciences de l'éducation, et Amal Sellami, adjointe de la vice-doyenne au développement et à la formation continue et coordonnatrice de ContinuUM (ContinuUM a pour vocation de soutenir le développement professionnel des acteurs des milieux scolaire et communautaire). [\[Retour\]](#)



Annie Desnoyers

Gestionnaire de projet en francisation à la Faculté des sciences de l'éducation et doctorante en linguistique, Université de Montréal